

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1488

Artikel: Réforme de l'Etat : Bâle-Ville innove encore
Autor: Brutsch, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010701>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand les slogans se dégonflent

En politique, la bonne fortune des slogans est fonction de leur référence à des lieux communs. Mais ils se dégonflent rapidement au dur contact de la réalité. L'UDC et les radicaux zurichoïses en font l'expérience.

Le projet de budget du canton de Zurich est dans l'impasse. La Commission des finances du Grand Conseil propose son renvoi au Conseil d'Etat pour réduction drastique des dépenses. Ce dernier a déjà annoncé qu'il refuse de présenter une nouvelle copie. La situation est d'autant plus cocasse que l'UDC et les radicaux détiennent la majorité au Parlement comme au gouvernement.

On se souvient du raz-de-marée des démocrates du centre lors des dernières élections cantonales. Une victoire conquise avec une revendication de baisse massive des impôts – 20 % de moins environ. Les cousins radicaux, impressionnés, entonnent le même refrain, quoi qu'avec moins d'entrain.

Avec le projet de budget, il faut maintenant concrétiser. La colère des réductionnistes est d'autant plus forte que le Conseil d'Etat annonce une progression des dépenses de 7 %, une augmentation due pour l'essentiel à des obligations légales et à des circonstances exceptionnelles. Si la réduction des impôts est une revendication populaire, celle des dépenses se révèle plus délicate à manier. D'où le silence pesant des deux partis bourgeois sur les postes budgétaires à élaguer. C'est bien ce que leur reproche le Conseil d'Etat, ministre UDC des finances en tête. Dites-nous donc où et comment économiser!

Dégraïsser l'administration? Après dix ans d'économies et de réformes, le sujet risquerait l'inanition. Tailler dans les secteurs les plus coûteux – formation, santé, social, sécurité –? L'attractivité zurichoïse en souffrirait.

Dans un raccourci dont il a le secret, Christophe Blocher, président des démo-

crates du centre du canton, a donné sa solution: «Si en tant qu'entrepreneur, je fixe un plafond de dépenses à mes directeurs et que l'un d'eux me rétorque qu'il ne peut s'y tenir, je le vire». Un journaliste du *Tages Anzeiger* a inventorié les mesures imaginables sur la base de cette philosophie: par exemple céder aux cantons voisins les districts à faible capacité fiscale ou licencier le personnel le plus improductif, à savoir 40 % des contribuables qui ne paient que 7 % des impôts. Point n'est besoin de souligner le ridicule de ces propositions qui illustrent l'erreur de la méthode: l'Etat n'est pas une entreprise.

En se montrant incapables de concrétiser leur revendication d'économies, les deux partis bourgeois se soustraient à leur responsabilité.

C'est précisément cette démission que dénonce le Conseil d'Etat en refusant d'obtempérer à une demande en forme de slogan. *jd*

Réforme de l'Etat

Bâle-Ville innove encore

La plupart des cantons connaissent cette dichotomie: d'un côté il y a les vœux pieux (programme de législation et autre conception grandiose), de l'autre les chiffres. Le « plan politique » que vient de publier le gouvernement bâlois a l'ambition de réconcilier ces deux moments de l'action publique. C'est une étape supplémentaire d'une nouvelle gestion publique orientée sur les prestations qui va jusqu'à transformer le mode de travailler et de penser du Conseil d'Etat et, en conséquence, du Grand Conseil.

Là où les budgets et autres

plans financiers ne contiennent que des chiffres accompagnés d'explications où l'on se perd dans les détails, le plan du gouvernement bâlois donne la priorité aux orientations politiques. Après avoir décrit les conditions cadres du canton en termes de population, d'économie et de finances, fixé ses priorités et brossé à grands traits ses intentions dans les différents domaines, le Conseil d'Etat en vient à la partie principale du document: l'exposé à la fois politique et budgétaire de l'action qu'il entend mener. Celle-ci est découpée en quarante-huit domaines (qui ne se

confondent pas avec un service). Pour chacun d'entre eux, qu'il s'agisse de l'aménagement du territoire, de la formation des adultes ou des votations et élections, une fiche d'une page présente successivement 1) le contenu, 2) les objectifs assignés par l'autorité politique, 3) les acteurs concernés (non seulement dans le département responsable mais aussi ailleurs dans l'administration et hors de l'administration), 4) les nouveautés et projets et 5) les éléments financiers qui en découlent (charges, produits, différence) pour l'année suivante (ce qui correspond au

budget) et pour les trois années qui suivent.

Tableaux récapitulatifs et glossaire compris, tout cela tient en une centaine de pages clairement présentées, où l'on sent par ailleurs un vrai travail collégial des membres du gouvernement. Ce document, instrument de planification roulante, est destiné à un débat parlementaire annuel où il sera difficile de tourner autour du pot, et où les conséquences politiques et financières des orientations données seront transparentes. *fb*

www.bs.ch/Politikplan.pdf